

**Rapport d'activité  
annuel de la  
commission locale de  
l'eau du SAGE  
Scarpe amont**

**Année 2022**



# Sommaire

- 3** - Le contexte
- 5** - Le bilan de l'année 2022
- 19** - Les perspectives 2023
- 23** - Annexes

La CLE établit un rapport annuel sur ses travaux, orientations, résultats et perspectives, conformément à l'article R212-34 du Code de l'Environnement.

Rapport soumis à la validation de la CLE le 29 mars 2023.

Structure porteuse :



Réalisé avec le concours financier de l'



# 1. Le contexte

## 1.1. Le territoire

Le périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Scarpe amont a été fixé par arrêté inter-préfectoral le 15 juillet 2010. Il s'étend sur 80 communes du Pas-de-Calais et 6 communes du Nord. Depuis 2017, le territoire du SAGE compte 4 EPCI à fiscalité propre.

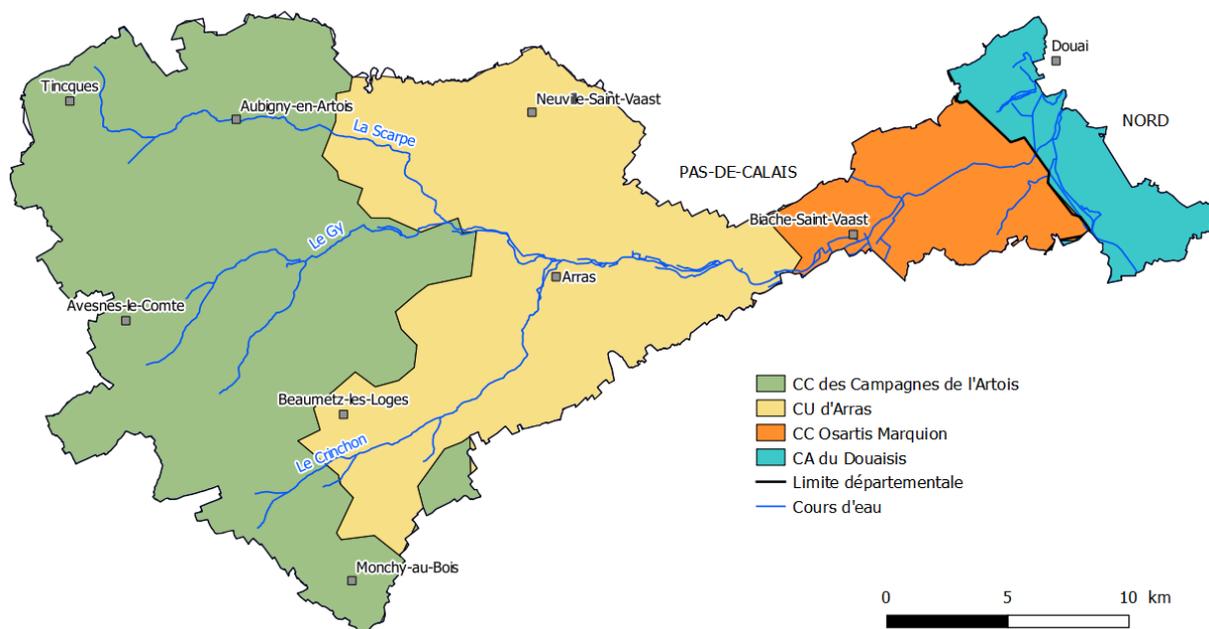


Figure 1 : cartographie du territoire du SAGE Scarpe amont

## 1.2. La Commission Locale de l'Eau (CLE)

La structure et la composition de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Scarpe amont ont été validées par arrêtés préfectoraux des 5 juillet 2011 et 27 juillet 2012. La CLE du SAGE Scarpe amont a été officiellement installée le 11 octobre 2012. Dans la continuité de la phase préliminaire, la Communauté urbaine d'Arras y a été désignée comme structure porteuse du SAGE.

La composition de la CLE figure en annexe 1.

## 1.3. Les commissions thématiques

Afin de mener à bien la concertation autour des principaux enjeux du SAGE, la CLE a mis en place quatre commissions thématiques en 2012.

<p><b>Commission</b> Gestion et protection de la ressource en eau</p>	<p><b>Les objectifs :</b> Identifier les enjeux liés aux aspects quantitatifs et qualitatifs de la gestion de l'eau : alimentation en eau potable, assainissement, pollutions diffuses, pollutions accidentelles, protection de la nappe... Proposer des solutions pour lutter contre les pollutions des eaux superficielles et souterraines.</p>
<p><b>Commission</b> Préservation et valorisation des milieux naturels</p>	<p><b>Les objectifs :</b> Identifier les enjeux liés à la préservation des milieux aquatiques et humides. Proposer des solutions pour la préservation, la protection et la restauration du patrimoine naturel.</p>
<p><b>Commission</b> Gestion de l'érosion et des inondations</p>	<p><b>Les objectifs :</b> Identifier les enjeux liés aux phénomènes d'inondations, d'érosion et de ruissellement. Proposer des solutions, tant curatives que préventives, cohérentes à l'échelle du bassin versant.</p>
<p><b>Commission</b> Multi-usages de l'eau</p>	<p><b>Les objectifs :</b> Identifier les enjeux liés au partage des ressources entre les différents acteurs et usages : usages « traditionnels » (alimentation en eau potable, agriculture, industrie...), usages de loisirs (pêche, randonnée, canoë-kayak, navigation, tourisme...). Trouver un équilibre afin de satisfaire les besoins en eau de tous sans porter d'atteintes irréversibles à la ressource.</p>

## 1.4. La cellule d'animation du SAGE

La cellule d'animation du SAGE Scarpe amont se compose de :

- L'animatrice du SAGE Scarpe amont à hauteur de 80% de son temps de janvier à août puis 100% de septembre à décembre ;
- Le directeur des espaces publics et naturels de la structure porteuse à hauteur de 10% de son temps.

Le secrétariat de la direction des espaces publics et naturels vient en appui pour l'envoi des courriers et les différentes charges administratives.

Seul le salaire des animateurs du SAGE fait l'objet d'une demande de financement auprès de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie.

L'animatrice du SAGE Scarpe amont a en charge l'élaboration du SAGE avec pour missions :

- L'animation de la Commission Locale de l'Eau ;
- L'animation des commissions thématiques ;
- L'animation du territoire et l'accompagnement des maitres d'ouvrage ;
- Le pilotage des études du SAGE ;
- Le développement des outils de communication du SAGE.

**Ce présent rapport d'activité annuel précise les moyens mis en œuvre sur le SAGE Scarpe amont et fait le bilan de l'état d'avancement pour l'année 2022.**

## 2. Le bilan de l'année 2022

### 2.1. Rappel des objectifs de l'année 2022

Objectif	Atteint / non atteint	Justification
Validation du projet de SAGE par la CLE et lancement de la consultation administrative	✓	
Construction du tableau de suivi	≈	Validation prévue début 2023
Réalisation des diagnostics de zones humides dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt	✓	8 sites ont été retenus et ont fait l'objet de diagnostics de restauration
Lancement du marché pour l'animation du panel citoyen	✓	Marché attribué en novembre
Organisation et réalisation de l'enquête publique et adoption du projet de SAGE par la CLE	≈	Projet de SAGE adopté par la CLE le 9 novembre 2022 et enquête publique en cours de préparation
Concertation avec les EPCI en préparation de la mise en œuvre du SAGE	✓	2 ateliers techniques ont eu lieu en 2022 pour préfigurer la future structure porteuse du SAGE. Une réunion politique est attendue en 2023
Initiation de l'écriture du cahier des charges pour l'étude volumes disponibles	✓	Lancement d'une assistance à maîtrise d'ouvrage début 2023
Lancement de quelques projets pilotes érosion, en fonction des disponibilités de l'animatrice	X	La disponibilité de l'animatrice et la difficulté de prise en main du modèle n'ont pas permis de lancer ces projets en 2022. Par ailleurs, les échanges en cours sur le devenir de la structure porteuse montrent des divergences entre EPCI sur les missions à confier à cette structure, notamment sur la réalisation de certaines missions relatives à l'érosion. Ce point est donc suspendu en attendant un arbitrage sur le rôle de la structure porteuse du SAGE en phase de mise en œuvre

### 2.2. Avancement de l'élaboration du SAGE

<ul style="list-style-type: none"> <li>• État des lieux (GeoHyd, mai 2017)</li> <li>• Tendances et scénarios (GeoHyd, mai 2019)</li> <li>• Choix de la stratégie (GeoHyd, mars 2020)</li> <li>• Rédaction du projet de SAGE (GeoHyd, mars 2020-déc 2021)</li> </ul>	Élaboration des documents
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adoption du projet de SAGE par la CLE (mars 2022)</li> <li>• Consultation administrative (mai-oct 2022)</li> <li>• Mise à jour du projet de SAGE (nov 2022)</li> <li>• Enquête publique</li> <li>• Approbation du SAGE par arrêté préfectoral</li> </ul>	Procédure d'approbation

L'année 2022 a été consacrée à l'adoption du projet de SAGE, à la réalisation de la consultation administrative et à la préparation de l'enquête publique. Au total, ont eu lieu :

- 1 comité de rédaction ;
- 1 comité technique ;
- 12 réunions de présentation du projet de SAGE ;
- 9 réunions d'échange sur le projet de SAGE ;
- 2 réunions de bureau ;
- 3 réunions de CLE.

Les comptes-rendus du comité de rédaction et du comité technique figurent en annexe 2.

Le projet de SAGE a été adopté une première fois à l'unanimité le 16 mars 2022. Il a alors été soumis à une procédure de consultation administrative de mai à septembre 2022, dont le bilan figure en annexe 3.

Le projet de SAGE a alors été modifié et approuvé une nouvelle fois à l'unanimité le 9 novembre 2022. Il est consultable sur la page internet du SAGE.

La préfecture a été saisie le 10 novembre 2022 pour organiser l'enquête publique, sans retour pour l'instant.

## 2.3. Définition de la structure porteuse de la mise en œuvre du SAGE



La Communauté urbaine d'Arras (CUA) est la structure porteuse de l'élaboration du SAGE Scarpe amont, dont elle couvre environ un tiers du territoire.

Les 4 EPCI du territoire (Campagnes de l'Artois, CUA, Osartis-Marquion et Douaisis agglomération) financent les travaux du SAGE en versant chaque année à la CUA une participation financière de 0,5 € par habitant.

En phase de mise en œuvre, les missions de la structure porteuse du SAGE changent totalement par rapport à l'élaboration. Il s'agit d'animer le territoire, de faire

émerger les actions inscrites dans le SAGE et de porter des actions en propre.

Il est donc nécessaire de définir la structure porteuse de la mise en œuvre du SAGE ainsi que les missions qui lui seront confiées et les moyens alloués dans le cadre d'une convention passée avec la Commission locale de l'eau et avec les 4 EPCI.

2 réunions techniques ont été organisées en 2022 avec les directeurs généraux adjoints des 4 EPCI afin d'étudier les différentes options de structuration et de réfléchir aux missions qui pourraient être confiées à la structure porteuse du SAGE.

Les comptes-rendus de réunion ainsi que la note de synthèse produite à l'issue des réunions figurent en annexes 4 et 5.

## 2.4. Travail sur les zones humides

En 2022, la Communauté urbaine d'Arras a lancé un appel à manifestation d'intérêt pour la réalisation de diagnostics de restauration de zones humides.

8 sites ont été sélectionnés :

Dossier	Porteur de projet	Surface
Saint Laurent-Blangy – marais en rive gauche de la Scarpe, Saint-Laurent	Commune de Saint-Laurent-Blangy	30 ha
Domaine de Vaudry-Fontaine, Saint-Laurent	Commune de Saint-Laurent-Blangy	11 ha
Le Pré, Achicourt	Commune d’Achicourt	2 ha
Ancienne peupleraie, Marais de Biache	Commune de Biache-Saint-Vaast	4 ha
Zones de stationnement, Marais de Biache	Commune de Biache-Saint-Vaast	1 ha
Fausse rivière, Agny	CUA	2 ha
Prairies « Gheerbrant », Saint-Nicolas-lez-Arras	CUA	4,5 ha
Ancienne fonderie, Athies	CUA	1 ha

Les diagnostics ont été menés par le Conservatoire d’espaces naturels (CEN) et le CPIE, dans le cadre d’une convention tripartite.

Les fiches diagnostics comportent un diagnostic naturaliste, un diagnostic des usages et un plan d’action simplifié pour la restauration de la zone.

Elles permettent aux propriétaires d’identifier le type d’actions à mettre en œuvre pour restaurer leur zone humide et leur fournir les éléments nécessaires pour répondre ensuite aux divers appels à projet du territoire (agence de l’eau, département, région, etc.).

Les diagnostics complets figurent en annexe 6.

## 2.5. Travaux de l’ACLEBE (association inter-SAGE)

L’année 2022 a vu la naissance de l’association des CLE du grand bassin de l’Escaut (ACLEBE), rassemblant les présidents de CLE des SAGE Scarpe amont, Scarpe aval, Escaut et Marque Deûle. Les objectifs de cette association sont de favoriser les échanges et la concertation entre SAGE et de peser dans les instances locales et nationales en affichant une position commune.

L’association a été réunie à 2 reprises en 2022.

Les comptes-rendus de réunion et les statuts de l’association figurent en annexes 7 et 8.

## 2.6. Etude quantitative

Une étude quantitative est nécessaire pour pouvoir mettre à jour les volumes maximum prélevables inscrits dans la règle n°1. Cette étude étant complexe, une assistance à maîtrise d’ouvrage accompagnera la Communauté urbaine d’Arras sur ce dossier. Le cahier des charges de l’étude a été rédigé fin 2022 et le marché lancé fin janvier. Le cahier des charges de la mission d’assistance à maîtrise d’ouvrage figure en annexe 9.

## 2.7. Communication et sensibilisation

### 2.7.1. Animation du panel citoyen

Le panel citoyen a été réuni à deux reprises en 2022. Les comptes-rendus de réunion figurent en annexe 10. Les membres du panel ont également été invités à assister à la réunion de CLE du 6 avril 2022 et à la journée inter-commissions du 26 septembre.

### 2.7.2. Journée inter-commissions du 26 septembre

Cette journée de sensibilisation a rassemblé 42 personnes.

#### Ordre du jour

Matinée en salle

- Introduction : les enjeux de la restauration écologique des cours d'eau, *Stéphane Jourdan, Agence de l'eau Artois Picardie*
- Etat des lieux de la vie piscicole de nos cours d'eau, *Loïc Havet, Fédération départementale pour la pêche et la protection du milieu aquatique (FDAAPPMA)*
- Restaurer la morphologie des cours d'eau : Pourquoi ? Comment ? *Loïc Havet, FDAAPPMA*
- Restaurer les zones humides : Pourquoi ? Comment ? *François Chemin, Conservatoire d'espaces naturels*
- Que propose le SAGE pour nos cours d'eau et zones humides ? *Grimonie Bernardeau, animatrice du SAGE*
- Présentation du chantier d'aménagement d'une passe à poissons à la minoterie Sainte-Bertille, *Laurent Fontaine, CU Arras*

Après-midi sur le terrain

- Visite du chantier d'effacement du barrage de la minoterie Sainte-Bertille à Maroeuil
- Visite du marais de Maroeuil

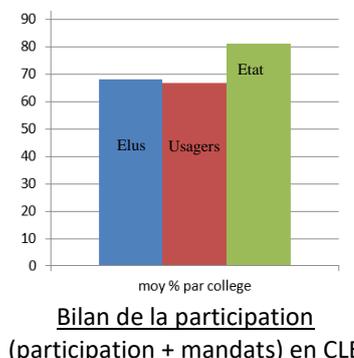
Les diaporamas figurent en annexe 11.

## 2.8. Activité de la Commission Locale de l'Eau et de ses commissions thématiques

### 2.8.1. Les réunions de la Commission Locale de l'Eau (CLE) et du Bureau

La CLE et le bureau ont chacun été réunis 3 fois en 2022. Les comptes-rendus figurent en annexe 12.

- **CLE du 16 mars 2022 - ordre du jour**
  - Validation du projet de PAGD et de règlement
  - Présentation de l'analyse environnementale
- **CLE du 6 avril 2022 - ordre du jour**
  - Adoption du projet de SAGE et du rapport environnemental
  - Présentation du rapport d'activité
  - Présentation des études menées en 2021



- **CLE du 9 novembre 2022 - ordre du jour**
  - Election d'un membre du bureau
  - Présentation et validation du bilan de la consultation administrative et du projet de SAGE modifié
  - Présentation du Syndicat des Eaux du Gy et de la Scarpe par Alain BAILLEUL
  - Point d'actualité sur l'association des CLE du grand bassin de l'Escaut (ACLEBE)
  
- **Bureau du 12 janvier 2022 - ordre du jour**
  - Derniers arbitrages sur le règlement, suite aux propositions du comité technique de décembre 2021
  - Présentation des différents référentiels à intégrer dans le SAGE – Seul le classement des zones humides dans le PAGD selon les 3 catégories du SDAGE a été présenté en préambule de la règle ZH
  - Présentation des perspectives 2022
  
- **Bureau du 6 juillet 2022 - ordre du jour**
  - Avis du bureau sur le plan d'épandage de coquilles d'œufs produites par les sites de production de la S.A.S. LIOT
  
- **Bureau du 19 octobre 2022 - ordre du jour**
  - Bilan de la consultation administrative
  - Enquête publique : plan de communication
  - Proposition CCCA : avis complémentaire sur le plan d'épandage de la STEU de Béthune
  - Avis du bureau sur le renouvellement de l'autorisation de la centrale hydro-électrique de Brebières

## 2.8.2. Les réunions des Commissions thématiques

Les commissions thématiques n'ont pas été réunies en 2022, hormis pour la journée de sensibilisation inter-commissions présentée au point 2.7.2.

## 2.8.3. Les dossiers transmis à la CLE

### Liste des arrêtés préfectoraux reçus pour information de la CLE

Pétitionnaire	Date	Objet
SCI SAINTE-BERTILLE, INDIVISION LEDIEU-FINET	04/03/2022	Autorisation des travaux de restauration de la continuité écologique au droit du moulin Sainte-Bertille à Maroeuil
SARL CORBEHEM HYDRO	14/09/2022	Autorisation des travaux de remise en service conditionnée à la restauration de la continuité écologique d'un ouvrage hydraulique situé sur la Scarpe à Corbehem

### Liste des récépissés de déclaration reçus pour information de la CLE

Pétitionnaire	Date	Objet
GETEX	14/01/2022	Régularisation des travaux de défense des berges du Crinchon sur la commune d'ACHICOURT
HABITAT HAUTS-DE-FRANCE	20/01/2022	Rejet des eaux pluviales issues de l'aménagement d'un lotissement rue d'Arras sur le territoire de la commune de CAMBLAIN L'ABBE
EARL HACHIN PRUVOST	17/02/2022	Réalisation de prélèvement d'eaux souterraines dans un forage en vue d'un usage futur pour l'irrigation de ses cultures sur le territoire de la commune de SAVY-BERLETTE
SCEA LIBERT	17/02/2022	Réalisation d'un sondage de recherche d'eau pour la création d'un forage en vue d'un usage futur pour l'irrigation de ses cultures sur le territoire de la commune de DAINVILLE
SCEA LIBERT	17/02/2022	Réalisation d'un sondage de recherche d'eau pour la création d'un forage en vue d'un usage futur pour l'irrigation de ses cultures sur le territoire de la commune de ACHICOURT
SCEA DES LOMBARTS ET EARL ANGELIQUE	17/02/2022	Changement de bénéficiaire et augmentation de volume de prélèvement d'eaux souterraines dans un forage pour l'irrigation de leurs cultures sur le territoire de la commune de BERLES-MONCHEL
GAEC PLANCHANT BELVAS	17/02/2022	Réalisation de prélèvement d'eaux souterraines dans un forage en vue d'un usage futur pour l'irrigation de ses cultures sur le territoire de la commune de MANIN
EARL THILLIEZ	02/03/2022	Réalisation de prélèvement d'eaux souterraines dans un forage en vue d'un usage futur pour l'irrigation de ses cultures sur le territoire de la commune de PENIN
Monsieur Olivier LALY	21/03/2022	Réalisation de prélèvement d'eaux souterraines dans un forage en vue d'un usage futur pour l'irrigation de ses cultures sur le territoire de la commune de DAINVILLE
Monsieur Julien CARLE	14/04/2022	Réalisation d'un sondage de recherche d'eau pour la création d'un forage en vue d'un usage futur pour l'irrigation de ses cultures sur le territoire de la commune de BERLES-AU-BOIS
SCEA François THULLIER	19/04/2022	Changement de bénéficiaire pour la réalisation d'un sondage de recherche d'eaux souterraines dans un forage pour l'irrigation de leurs cultures sur le territoire de la commune de IZEL-LES-HAMEAU
TERRA HOME HABARCQ	21/04/2022	Rejet des eaux pluviales issues de l'aménagement d'un lotissement sur le territoire de la commune de HABARCQ
EARL COSSART Olivier	03/05/2022	Réalisation de prélèvement d'eaux souterraines dans un forage en vue d'un usage futur pour l'irrigation de ses cultures sur le territoire de la commune de AUBIGNY-EN-ARTOIS
Conseil départemental du Pas-de-Calais	29/04/2022	Travaux de rénovation de l'ouvrage d'art 0479 de la RD 62 franchissant le Gy sur la commune de AGNEZ-LES-DUISANS

Conseil départemental du Pas-de-Calais	29/04/2022	Travaux de rénovation de l'ouvrage d'art 0158 de la RD 62 franchissant la Scarpe Rivière sur la commune de BERLES-MONCHEL
GRTGAZ	06/05/2022	Travaux de fouille dans le cadre de la réhabilitation d'une canalisation de gaz sur le territoire de la commune de Vitry-en-Artois
TERRITOIRES 62	22/06/2022	Rejet des eaux pluviales issues du réaménagement du Quartier Diderot sur le territoire de la commune de ARRAS
EARL DESSAINT	06/07/2022	Réalisation d'un sondage de recherche d'eau pour la création d'un forage en vue d'un usage futur pour l'irrigation de ses cultures sur le territoire de la commune de WAILLY
EARL FATOUS	13/07/2022	Régularisation d'un forage et réalisation d'un prélèvement d'eaux souterraines pour l'irrigation de ses cultures sur le territoire de la commune de DAINVILLE
Monsieur Pascal THELLIER	28/07/2022	Réalisation d'un sondage de recherche d'eau pour la création d'un forage en vue d'un usage futur pour l'irrigation de ses cultures sur le territoire de la commune de WAILLY
EARL FATOUS	01/08/2022	Réalisation de prélèvement d'eaux souterraines dans un forage en vue d'un usage futur pour l'irrigation de ses cultures sur le territoire de la commune de DAINVILLE
SCEA DOMAINE DE LIGNEGEUIL	01/08/2022	Réalisation de trois sondages de recherche d'eau pour la création d'un forage en vue d'un usage futur pour l'irrigation de ses cultures sur le territoire de la commune de GOUY-EN-ARTOIS
SCEA PLANCHANT	01/08/2022	Demande d'augmentation de prélèvement d'eaux souterraines dans un forage en vue d'un usage futur pour l'irrigation de ses cultures sur le territoire de la commune de MANIN
Communauté d'Agglomération Lens Liévin	10/08/2022	Actualisation du plan d'épandage des boues issues du système de traitement des eaux usées de Mazingarbe
SCCV PACAGE IV	17/08/2022	Rejet des eaux pluviales issues de l'aménagement d'un parc d'activités sur la commune de SAINTE CATHERINE
SCCV ARRAS VIMY	17/08/2022	Rejet des eaux pluviales issues de l'aménagement de logements et commerces sur la commune d'ARRAS
M. François PARENT	31/08/2022	Réalisation d'un sondage de recherche d'eau pour la création d'un forage en vue d'un usage futur pour l'irrigation de ses cultures sur le territoire de la commune de WAILLY
EARL DESSAINT	31/08/2022	Réalisation d'un sondage de recherche d'eau pour la création d'un forage en vue d'un usage futur pour l'irrigation de ses cultures sur le territoire de la commune de WAILLY
GAEC DES TILLEULS	31/08/2022	Réalisation d'un sondage de recherche d'eau pour la création d'un forage en vue d'un usage futur pour l'irrigation de ses cultures sur le territoire de la commune de GIVENCHY-LE-NOBLE
Communauté urbaine d'Arras	15/09/2022	Travaux de réfection de berge de la Scarpe rivière sur la commune de SAINT-NICOLAS-LEZ-ARRAS

GAEC CUISINIER	18/10/2022	Réalisation de prélèvement d'eaux souterraines dans un forage en vue d'un usage futur pour l'irrigation de ses cultures sur le territoire de la commune de IZEL-LES-HAMEAU
Conseil départemental du Pas-de-Calais	07/12/2022	Confortement de l'ouvrage d'art 0978 franchissant la Riviérette sur la commune de Biache-Saint-Vaast

### Liste des dossiers reçus pour avis de la CLE

Pétitionnaire	Date	Objet	Avis rendu
ENVISION AESC	24/02/2022	Projet d'unité de fabrication de batteries porté par Envision AESC sur les communes de Lambres-lez-Douai, Cuincy et Brebières	Défavorable (incompatible avec la règle zones humides)
VNF	16/05/2022	Projet de Plan de Gestion Pluriannuel des Opérations de Dragage et d'Entretien de la Scarpe supérieure entre l'écluse de Saint-Nicolas et l'écluse de Saint-Laurent-Blangy	Favorable
Communauté d'agglomération de Béthune Bruay Artois Lys Romane (CABBALR)	07/07/2022	Actualisation du plan d'épandage des boues issues de la station d'épuration de Béthune CABBALR	Favorable avec recommandations
S.A.S. LIOT	29/09/2022	Plan d'épandage de coquilles d'œufs produites par les sites de production	Avis réservé. Demande d'éléments complémentaires sur l'impact du stockage en bord de parcelle vis-à-vis de la ressource en eau surface et souterraine
SARL CENTRALE ELECTRIQUE DE LA HAUTE TENUE	24/10/2022	Demande de renouvellement d'autorisation de la Centrale Haute Tenue à Brebières	Favorable avec recommandations

## 2.9. Activité de la cellule d'animation

### Organisation de réunions pour le suivi et l'animation du SAGE

Dans le cadre du secrétariat administratif de la CLE	
12/01/2022	Bureau CLE
16/03/2022	CLE
06/04/2022	CLE
06/07/2022	Bureau CLE

19/10/2022	Bureau CLE
09/11/2022	CLE
<b>Dans le cadre de l'élaboration du SAGE et de la concertation</b>	
04/01/2022	Réunion du comité de rédaction sur le règlement, Visioconférence
04/01/2022	Comité technique sur les volumes prélevables, Visioconférence
14/01/2022	Point téléphonique avec le bureau d'étude et la juriste sur la règle zones humides
17/01/2022	Réunion avec la cellule urbanisme de la CU d'Arras sur l'espace de bon fonctionnement
18/01/2022	Présentation du projet de SAGE à la direction Climat Air Energie de la CU d'Arras
20/01/2022	Point téléphonique avec la juriste sur le projet de règlement
26/01/2022	Point téléphonique avec le bureau d'étude sur les volumes prélevables
27/01/2022	Présentation du projet de SAGE en bureau de la CU d'Arras
31/01/2022	Présentation du projet de SAGE en bureau municipal de Saint-Laurent-Blangy
09/03/2022	Rencontre du maire de Rivière sur le projet de classement des zones à enjeu environnemental pour l'assainissement non collectif, Rivière
23/03/2022	Réunion d'échange avec la DREAL de bassin sur les dispositions zones humides, Visioconférence
28/03/2022	Présentation du projet de SAGE à la direction du développement économique à la CU d'Arras
29/04/2022	Point téléphonique avec la DDTM sur le projet de SAGE
29/04/2022	Echange avec le service urbanisme de la CU d'Arras sur le projet de SAGE, Arras
11/05/2022	Réunion d'échange avec la DREAL de bassin et l'Agence de l'eau sur les dispositions zones humides
16/05/2022	Présentation du projet de SAGE aux maires de la CU d'Arras, Achicourt
24/05/2022	Présentation du projet de SAGE en commission Environnement de la CU d'Arras
20/06/2022	Présentation du projet de SAGE à la direction de l'aménagement de la CU d'Arras
27/06/2022	Présentation du projet de SAGE au conseil municipal de Feuchy
04/07/2022	Réunion d'échange avec le golf d'Anzin sur le règlement du SAGE
05/07/2022	Présentation du projet de SAGE au conseil municipal de Beaurains
30/08/2022	Rencontre du directeur de la planification et la directrice de l'urbanisme de la CU d'Arras sur le projet de SAGE
05/09/2022	Préparation de la journée inter-commissions du 26/09 avec l'agence de l'eau et la FDAAPPMA, Visioconférence
06/09/2022	Présentation du projet de SAGE en commission environnement de la CUA
12/09/2022	Préparation de la journée inter-commissions du 26/09 avec la cellule GEMAPI de la CUA, Visioconférence
14/09/2022	Réunion d'échange avec le directeur du SCOTA sur le projet de SAGE et la structure porteuse

16/09/2022	Présentation du projet de SAGE en commission permanente milieu naturel de l'Agence de l'eau
19/09/2022	Préparation de la journée inter-commissions du 26/09 avec l'agence de l'eau et la FDAAPPMA, Visioconférence
21/09/2022	Préparation de la journée inter-commissions du 26/09 : réunion de chantier sur la passe à poissons de Maroeuil
26/09/2022	Journée inter-commissions sur la continuité écologique

#### Dans le cadre de la définition de la structure porteuse de la mise en œuvre du SAGE

04/05/2022	Rencontre du directeur général des services et du directeur général adjoint en charge du pôle technique de la CU d'Arras
09/09/2022	Réunion technique sur la gouvernance du SAGE avec les directeurs généraux adjoints des 4 EPCI du territoire
16/11/2022	Réunion technique sur la gouvernance du SAGE avec les directeurs généraux adjoints des 4 EPCI du territoire

#### Dans le cadre des diagnostics de restauration de zones humides

26/01/2022	Rencontre des élus de Biache-Saint-Vaast
11/02/2022	Rencontre des élus d'Athies
21/02/2022	Analyse des candidatures et choix des dossiers retenus pour la réalisation des diagnostics de restauration, Arras
22/03/2022	Visite de terrain à Biache-Saint-Vaast
24/03/2022	Visite de terrain à Saint-Laurent-Blangy
30/03/2022	Cotech ZH, Arras
29/04/2022	Rencontre services techniques Achicourt
07/06/2022	Réunion de concertation sur les niveaux d'eau dans le marais de Saint-Laurent-Blangy avec la commune de Saint-Laurent-Blangy, la commune d'Athies, l'association de pêche, Eden 62, le CEN, le CPIE et la cellule GEMAPI de la CU d'Arras
27/06/2022	Point intermédiaire avec le CEN et le CPIE sur la mission 2022 et les projets 2023
30/06/2022	Visite des marais de Saint-Laurent-Blangy avec l'OFB
15/09/2022	Point intermédiaire avec le CEN et le CPIE sur les projets 2023
17/10/2022	Cotech ZH, Arras
15/11/2022	Visite de terrain à Saint-Laurent-Blangy

#### Dans le cadre de l'association interSAGE (ACLEBE)

27/01/2022	Réunion préparatoire entre animatrices, visioconférence
28/03/2022	Réunion ACLEBE, Douai
26/04/2022	Réunion préparatoire entre animatrices, visioconférence
05/12/2022	Réunion préparatoire entre animatrices, visioconférence
15/12/2022	Réunion ACLEBE, Douai

### Dans le cadre de l'animation du panel citoyen

19/03/2022 Atelier citoyen

04/06/2022 Atelier citoyen

### Autre

11/01/2022 Participation au webinaire de l'Agence de l'eau sur le 11<sup>ème</sup> programme, visioconférence

12/01/2022 Visite sur le terrain avec le GEDA de l'Artois, Vimy

12/01/2022 Réunion sur les macrodéchets dans le cadre d'une étude portée par Douaisis aggro (volet déchets aquatiques), visioconférence

28/01/2022 Réunion de travail sur la mise en forme des documents du SAGE avec la graphiste de la CU d'Arras

08/02/2022 Organisation d'une réunion sur le devenir de la Scarpe canalisée, Arras

22/02/2022 Présentation de l'étude sur les axes de ruissellement aux agents de l'Agence de l'eau, visioconférence

01/03/2022 Point sur les objectifs 2022 du SAGE avec l'Agence de l'eau, visioconférence

24/03/2022 Réunion préparatoire avec le bureau d'étude chargé de l'étude « adaptation au changement climatique » pour la CU d'Arras, visioconférence

29/03/2022 Comité technique de l'étude « adaptation au changement climatique » pour la CU d'Arras, visioconférence

01/04/2022 Réunion avec VNF et le Pôle métropolitain Artois Douaisis sur le devenir de la Scarpe canalisée, Lille

07/04/2022 Atelier participatif dans le cadre de l'étude « adaptation au changement climatique » pour la CU d'Arras, visioconférence

06/05/2022 Séminaire SAGE AEAP, Douai

18, 19 et 31/05 Formation sur le modèle érosion

02/06/2022 Réunion sur les enjeux de la Scarpe canalisée avec VNF et le Pôle métropolitain Artois Douaisis

08/06/2022 Rencontre d'un habitant sur le projet de SAGE

22/06/2022 Point intermédiaire sur l'animation du SAGE avec l'Agence de l'eau, visioconférence

23/06/2022 Webconférence de l'OIEAU « actions agricoles dans le bassin versant »

27/06/2022 Réunion sur un projet de béguinage (en ZH) à Feuchy

28/06/2022 Webinaire AEAP des Présidents de CLE

11/07/2022 Réunion des animateurs de SAGE, visioconférence

16/09/2022 Réunion agence de l'eau sur le projet Périscope

20/09/2022 Prise de vue pour le documentaire « Paysans du ciel à la terre »

29/09/2022 Réunion d'échange avec la cellule assainissement de la CUA pour mise à jour de la fiche pressions-impacts de l'agence de l'eau

30/09/2022	Echange téléphonique avec la Maire de Capelle-Fermont sur les possibilités de valorisation d'une zone humide située sur la commune
Du 3 au 05/10/2022	Séminaire national SAGE, Lille
10/10/2022	Réunion SAGE et PCAET, Bapaume
12/10/2022	Académie de l'eau, Douai
14/10/2022	Réunion DREAL sur le suivi quantitatif des cours d'eau, visioconférence
27/10/2022	Point téléphonique avec VNF sur le partenariat 2023-2025
17/11/2022	Réunion Agence de l'eau sur la politique de financement des animations, Visioconférence
28/11/2022	Atelier d'échange relatif à l'évaluation de la politique publique de l'agence de l'eau, Douai
30/11/2022	Point téléphonique avec l'Agence sur le programme d'action 2023-2025
08/12/2022	Réunion Agence de l'eau sur la feuille de route des SAGE, Douai
14/12/2022	Atelier sur le devenir de la Scarpe canalisée organisé par le Pôle métropolitain Artois Douaisis, Saint-Laurent-Blangy

Des points téléphoniques réguliers (bimensuels) sont réalisés avec les bureaux d'étude pour suivre l'avancement de leurs missions.

#### **Participation des animateurs à des réunions extérieures et rencontre des acteurs du territoire**

24/02/2022	Rencontre du président du SIAEP du Gy et de la Scarpe
10/03/2022	Rencontre du président et de la directrice générale adjointe de la CC des Campagnes de l'Artois, Avesnes-le-Comte
21/03/2022	Réunion avec la CU d'Arras sur un parcours pédagogique sur l'histoire du Crinchon
31/03/2022	Comité de pilotage Méaulens, Arras
05/04/2022	Comité technique sur la démarche de protection du captage de Bailleulval, Bailleulval
03/05/2022	Comité de pilotage de l'étude quantitative de l'Agence de l'eau
12/05/2022	Point d'avancement sur le SAGE avec les Campagnes de l'Artois
07/10/2022	Participation à une réunion du pôle métropolitain sur l'étude de valorisation de la Scarpe canalisée
14/11/2022	Copil ressource en eau Mont-Saint-Eloi, CUA
14/12/2022	Rencontre des élus de Bailleulval
09/12/2022	Réunion d'échange avec la CC des Campagnes de l'Artois, Avesnes-le-Comte

#### **Formations suivies par l'animatrice**

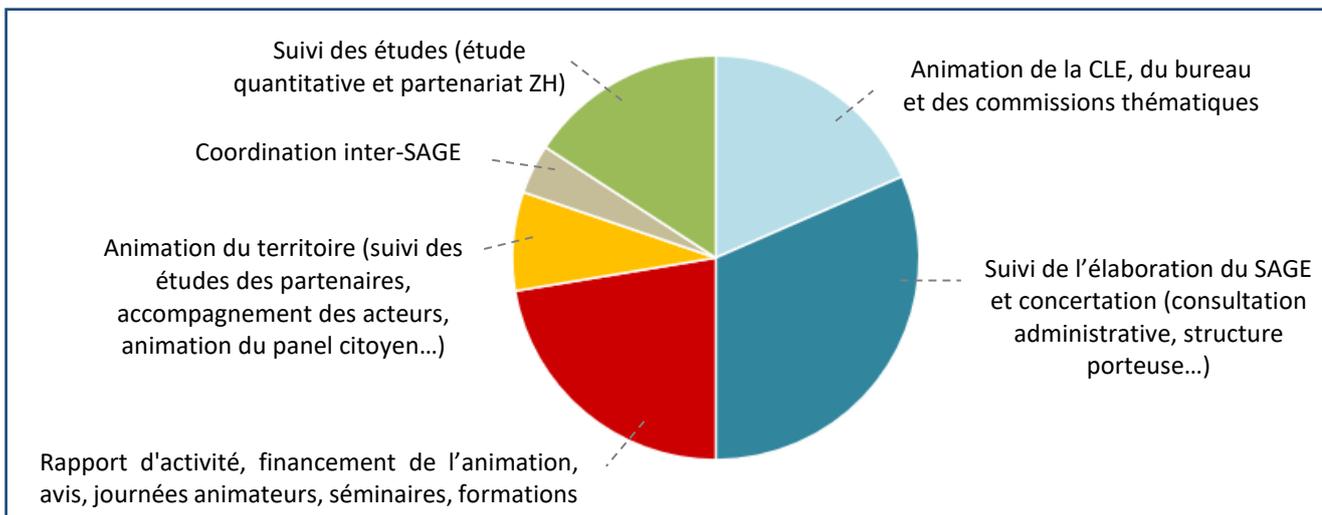
- Tout au long de l'année : coaching individuel sur la collaboration avec les différents acteurs du territoire. 10 séances d'1h30 ;
- Du 23 au 25 novembre : Voyage d'étude sur l'alimentation durable.

## Répartition de l'activité de l'animatrice du SAGE en 2022

En 2022, le travail de l'animatrice s'est centré autour de 6 tâches principales :

- Le suivi de l'élaboration du SAGE et de la consultation administrative ;
- Le suivi du travail sur les zones humides (en partenariat avec le CEN et le CPIE) et la constitution du dossier de consultation pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage de l'étude quantitative ;
- L'animation de la CLE, du bureau et de la journée inter-commissions ;
- Les tâches courantes (examen des dossiers soumis pour avis, suivi du financement du SAGE et des études, séminaires, formations...) ;
- L'animation du territoire (suivi des dossiers portés par les maitres d'ouvrage du territoire, animation du panel citoyen, communication...) ;
- La coordination avec les SAGEs voisins (réunion inter-SAGE et suivi de réunions sur les territoires voisins).

Le diagramme ci-après représente le temps passé en 2022 sur ces tâches principales.



## 2.10. Bilan financier pour l'année 2022

Les dépenses pour l'année 2022 sont celles liées à l'animation du SAGE, aux frais de fonctionnement et à la réalisation des études.

Une convention entre la structure porteuse et l'Agence de l'Eau Artois-Picardie définit les conditions financières d'animation du SAGE Scarpe amont. L'Agence de l'Eau Artois-Picardie subventionne à hauteur de 70% le poste d'animateur SAGE et à hauteur d'un forfait de 3 500€/an les frais de fonctionnement. La convention est effective du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2022.

En parallèle, la Communauté urbaine d'Arras a sollicité la Région et l'Agence de l'Eau Artois Picardie pour le financement du travail sur les zones humides et l'étude d'élaboration du SAGE (qui s'est achevée en 2022). L'Agence de l'Eau Artois-Picardie finance ces 2 études à hauteur de 50%.

La répartition des dépenses et des recettes pour les années 2018 à 2022 est détaillée ci-après.

	2018		2019		2020		2021		2022	
	Dépenses	Recettes								
<b>Contribution des EPCI (0,5€/habitant)</b>										
Douais agglo		9 318,00		9 318,00		9 318,00		9 318,00		9 318,00
CC Osartis-Marquion		9 331,50		9 331,50		9 331,50		9 331,50		9 331,50
Communauté de Communes de l'Atrébatie										
Communauté de Communes La Porte des Vallées										
CC des Campagnes de l'Artois		10 705,00		10 705,00		10 705,00		10 705,00		10 705,00
Communauté urbaine d'Arras		50 308,50		50 308,50		50 308,50		50 308,50		50 308,50
<b>sous-total</b>		<b>79 663,00</b>								
<b>Salaires</b>										
Animateur (1 ETP, réel)	46 702,14	-	44 418,26	31 867,82	52 699,82	63 784,28	52 740,35	32 890,00	49 320,10	29 607,56
Secrétaire (estim)	3 700,00		3 700,00		3 700,00		3 700,00		3 700,00	
Directeur (estim)	5 000,00		5 000,00		5 000,00		5 000,00		5 000,00	
<b>sous-total</b>	<b>55 402,14</b>		<b>53 118,26</b>	<b>31 867,82</b>	<b>61 399,82</b>	<b>63 784,28</b>	<b>61 440,35</b>	<b>32 890,00</b>	<b>58 020,10</b>	<b>29 607,56</b>
<b>Etudes</b>										
Elaboration du SAGE (stratégie, PAGD, règlement, enquête publique) HT	15 350,00	32 313,50	90 355,00		23 370,00	82 469,00	82 390,00	-	41 185,00	30 633,36
Etude hydraulique et sédimentaire HT	96 331,22	31 311,82	73 304,40	65 232,50	39 884,50	31 311,82	11 874,94	4 069,08		45 922,03
Inventaire des axes de ruissellement HT							19 570,00			15 656,00
Travail sur les zones humides			3 714,80		40 000,00		30 000,00		18 500,00	34 836,40
Etude des zones à enjeu environnemental ANC HT									11 158,43	6 695,00
Consultation sur le SDAGE							5 545,20			5 545,20
Etude quantitative										
<b>sous-total</b>	<b>111 681,22</b>	<b>63 625,32</b>	<b>167 374,20</b>	<b>65 232,50</b>	<b>103 254,50</b>	<b>113 780,82</b>	<b>149 380,14</b>	<b>4 069,08</b>	<b>70 843,43</b>	<b>139 287,99</b>
<b>Fonctionnement</b>										
Matériel informatique et téléphone					5 200,00		4 164,00		4 164,00	
Frais de mission + train (estim à partir de 2020)	617,86		1 042,93		800,00		400,00		1 000,00	
Formation (réel)			900,00						5 400,00	
chauffage, électricité, eau et téléphonie (estimation)	300,00		300,00		300,00		300,00		300,00	
Fournitures et reprographie (estimation)	1 600,00		1 600,00		1 600,00		1 600,00		1 600,00	
Véhicule entretien et carburant (estim sur frais réel garage 2012 puis forfait à partir de 2017)	1 200,00		1 200,00		1 200,00		1 000,00		1 000,00	
Journée inter-Commissions et ateliers (traiteur, salle, bus - réel)	910,00		850,00		1 114,00					
Concertation préalable (impression et envoi flyers)			3 762,00		8 578,98		0,00		0,00	
Acquisition photos (réel)	651,24		368,40				0,00		0,00	
Lettre d'information (réel)										
Forfait de fonctionnement Agence de l'eau					3 500,00	5 888,24	5 888,24	3 500,00		3 500,00
<b>sous-total</b>	<b>5 279,10</b>		<b>10 023,33</b>	<b>3 500,00</b>	<b>18 792,98</b>	<b>5 888,24</b>	<b>7 464,00</b>	<b>3 500,00</b>	<b>13 464,00</b>	<b>3 500,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>172 362,46</b>	<b>143 288,32</b>	<b>230 515,79</b>	<b>180 263,32</b>	<b>183 447,30</b>	<b>263 116,34</b>	<b>218 284,49</b>	<b>120 122,08</b>	<b>142 327,53</b>	<b>252 058,55</b>
<b>Excédent ou déficit cumulé depuis 2013</b>	<b>16 151,77</b>		<b>-34 100,70</b>		<b>45 568,34</b>		<b>-52 594,07</b>		<b>57 136,96</b>	

## 3. Les perspectives 2023

### 3.1. Approbation du SAGE

La prochaine étape avant l'approbation du SAGE est l'enquête publique, qui se tiendra **du 27 mars au 11 mai 2023**. L'approbation du SAGE par la CLE est ensuite prévue pour le printemps.

Sur la base des conclusions de la commission d'enquête, la CLE apportera les modifications nécessaires aux documents du SAGE avant adoption et transmission au préfet de région pour approbation.

### 3.2. Préparation de la mise en œuvre

#### 3.2.1. Validation du tableau de bord et renseignement des indicateurs pour l'année de référence

Afin de suivre l'avancement de la mise en œuvre du SAGE, il est nécessaire de construire un tableau de suivi dans lequel seront consignés les indicateurs de suivi et les délais de réalisation de chaque disposition. Ce tableau de bord doit être validé début 2023 puis renseigné pour l'année de référence.

#### 3.2.2. Identification de la structure porteuse

La Communauté urbaine d'Arras est la structure porteuse de l'élaboration du SAGE. Il est maintenant nécessaire de définir quelle sera la structure porteuse de sa mise en œuvre. Ce n'est qu'une fois la structure porteuse identifiée et ses missions clairement définies que la mise en œuvre du SAGE pourra réellement commencer.

Plusieurs options sont envisageables :

- Reconduire la Communauté urbaine d'Arras via un conventionnement avec les 3 autres EPCI du territoire. Cette convention préciserait les missions de la structure porteuse ainsi que le budget alloué ;
- Confier la mise en œuvre du SAGE à un syndicat existant (Pôle métropolitain Artois Douaisis, SyMEA...)
- Créer une nouvelle structure couvrant le territoire du SAGE.

Une réunion politique doit se tenir en 2023 afin de choisir la structure porteuse de la mise en œuvre du SAGE et identifier les missions qui lui seront confiées.

Dans un second temps, en fonction de l'option retenue, il s'agira de travailler sur la convention ou les statuts afin d'avoir une structure opérationnelle dès l'approbation du SAGE.

#### 3.2.3. Lancement d'une concertation sur le volet pesticides

Conformément à la demande du SDAGE Artois Picardie, la cellule d'animation se chargera de lancer une concertation sur la réduction des pesticides.

### 3.3. Etude quantitative

Une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage devrait démarrer en avril 2023 pour la réalisation de cette étude quantitative. La première étape consiste à collecter les données existantes auprès des différents maîtres

d'ouvrage et à en faire la synthèse. L'assistance à maîtrise d'ouvrage devra alors identifier les besoins d'instrumentation ou d'études complémentaires puis élaborer le dossier de consultation des entreprises pour l'étude quantitative (dite étude HMUC : hydrologie, milieux, usages, climat). L'objectif est de démarrer l'étude quantitative avant la fin de l'année 2023.

### **3.4. Zones humides – poursuite du travail de diagnostics initié en 2022**

En 2022, dans le cadre de l'animation du SAGE, la Communauté urbaine d'Arras a mené des diagnostics de restauration de zones humides sur 8 sites sélectionnés au moyen d'un appel à manifestation d'intérêt. La mission a été réalisée dans le cadre d'une convention tripartite avec le conservatoire d'espaces naturels (CEN) et le centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE).

L'objectif de ce travail est d'offrir aux propriétaires intéressés un diagnostic complet du site (inventaires faune et flore, identification des usages, etc.) ainsi qu'une proposition de travaux et mesures de gestion détaillée et chiffrée.

Pour poursuivre le travail engagé en 2022, il est proposé de prolonger le partenariat avec le CEN et le CPIE en 2023 afin d'accompagner les porteurs des projets menés en 2022 pour le montage de dossiers de subventions ou de travaux. Il est également proposé de relancer un appel à manifestation d'intérêt pour la réalisation de nouveaux diagnostics.

### **3.5. Communication**

Sans visibilité sur la structure porteuse du SAGE et les missions qui lui seront confiées, il n'est pas possible d'avancer sur le plan de communication en 2023.

#### **3.5.1. Organisation d'une journée inter-commissions**

Une journée de sensibilisation inter-commissions sera organisée en 2023. Elle pourrait porter sur la gestion alternative des eaux pluviales, en partenariat avec l'association Adopta.

#### **3.5.2. Animation du panel citoyen**

La société Exaeco a été mandatée pour l'accompagnement du panel citoyen. Pour l'année 2023, les premiers travaux devraient porter sur le recrutement de nouveaux citoyens et l'animation de l'enquête publique.

### **3.6. Financement du SAGE et des études**

L'animatrice se chargera du suivi administratif et financier relatif à l'animation du SAGE et au financement des études (enquête publique, étude quantitative, accompagnement du panel citoyen, travail sur les zones humides), ainsi que de la rédaction du rapport d'activité annuel de la CLE transmis au Préfet du Pas-de-Calais, au Préfet coordonnateur de bassin et au Comité de bassin Artois-Picardie et diffusé aux partenaires de la CLE.

### 3.7. Les objectifs de l'année 2023

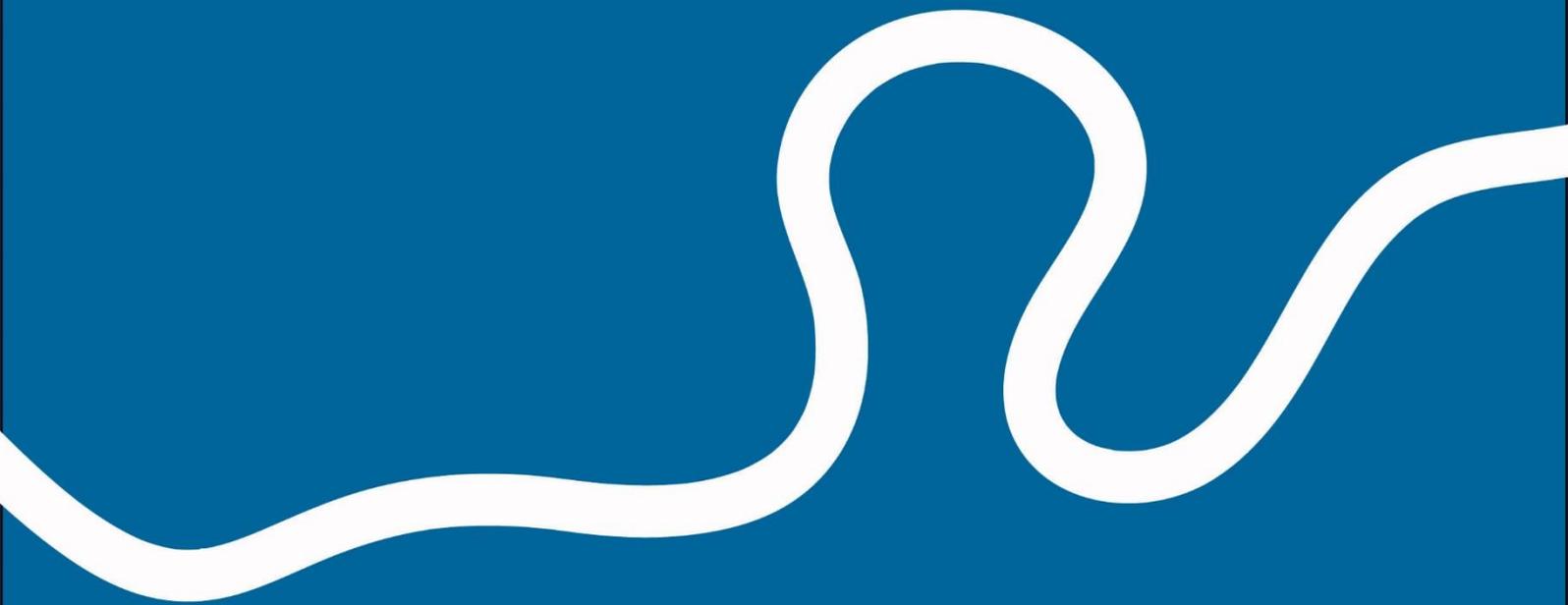
	Objectifs	
	1 <sup>er</sup> semestre	2 <sup>ème</sup> semestre
Approbation	Organisation de l'enquête publique	Modification et adoption du projet de SAGE
Structure porteuse	Organisation de la réunion politique	Rédaction et validation des statuts ou de la convention de partenariat
Préparation de la mise en oeuvre	Validation du tableau de bord	Renseignement des indicateurs pour l'année de référence
	-	Organisation d'une première réunion de concertation sur le volet pesticides
Etude quantitative	Lancement de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage	Lancement de l'étude HMUC
Travail sur les zones humides	Lancement de l'appel à manifestation d'intérêt et rencontre des maitres d'ouvrage	Réalisation des diagnostics et accompagnement des dossiers 2022
Communication	Premier mandat de participation avec le panel citoyen	Organisation de la journée inter-commissions

### 3.8. Prévisionnel 2023-2026

Prévisionnel 2023-2026	2023		2024		2025		2026	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>Contribution des EPCI</b>								
Total EPCI		79 663		79 663		79 663		79 663
<b>Salaires</b>								
Animateur (1 ETP)	78 000	33 000	55 000	33 000	55 000	33 000	55 000	33 000
Secrétaire + directeur	8 700		8 700		8 700		8 700	
<b>sous-total</b>	<b>86 700</b>	<b>33 000</b>	<b>63 700</b>	<b>33 000</b>	<b>63 700</b>	<b>33 000</b>	<b>63 700</b>	<b>33 000</b>
<b>Etudes</b>								
Enquête publique	50 000			25 000				
Etude quantitative	50 000		100 000	100 000				50 000
Zones humides	21 641	9 000	20 000	10 000		10 000		
Animation panel citoyen	18 800		37 600		18 800		18 800	32 500
<b>sous-total</b>	<b>140 441</b>	<b>9 000</b>	<b>157 600</b>	<b>135 000</b>	<b>118 800</b>	<b>10 000</b>	<b>18 800</b>	<b>82 500</b>
<b>Fonctionnement</b>								
Matériel informatique					4 000			
Frais de mission et train	800		800		800		800	
Formation	1 500							
chauffage, électricité, eau et téléphonie	500		500		500		500	
Fournitures et reprographie	2 500		1 500		1 500		1 500	
Véhicule (entretien et carburant)	1 500		1 200		1 200		1 200	
Journée inter-commissions	1 000		1 000		1 000		1 000	
		3 500		3 500		3 500		3 500
<b>sous-total</b>	<b>7 800</b>	<b>3 500</b>	<b>5 000</b>	<b>3 500</b>	<b>9 000</b>	<b>3 500</b>	<b>5 000</b>	<b>3 500</b>
<b>TOTAL</b>	<b>234 941</b>	<b>125 163</b>	<b>226 300</b>	<b>251 163</b>	<b>191 500</b>	<b>126 163</b>	<b>87 500</b>	<b>198 663</b>
<b>Excédent ou déficit cumulé depuis 2013</b>		<b>-52 641</b>		<b>-27 778</b>		<b>-93 115</b>		<b>18 048</b>

## **ANNEXES**

1. Composition de la CLE
2. Comptes-rendus des comités de rédaction et comités techniques
3. Bilan de la consultation administrative
4. Comptes-rendus des réunions techniques portant sur la structure porteuse de la mise en œuvre du SAGE
5. Note de synthèse produite à l'issue des réunions techniques sur la structure porteuse de la mise en œuvre du SAGE
6. Diagnostics de restauration de zones humides
7. Comptes-rendus des réunions de l'association des CLE du grand bassin de l'Escaut (ACLEBE)
8. Statuts de l'ACLEBE
9. Cahier des charges de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage sur l'étude quantitative
10. Comptes-rendus des ateliers citoyens
11. Diaporamas de la journée inter-commissions
12. Compte-rendu de la CLE



Scarpe amont